Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261029-D202609124-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	14
Absents	5
Exclus	0
Votants	17

Date de la convocation : 21/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/09/124

Séance du 28 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, GUERIN Françoise, JAMIN Lydie et messieurs LEFEUVRE Alain, ROLLAND Aurélien, MOINERAIS Marc, DANION Stéphane, HAUPAS Patrick, LANNUZEL Pierre-Yves, GUERIN Didier conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur DESSA Julien et mesdames FILATRE Renée, PETIT Emmanuelle.

Était absent : Madame ROUAULT Aurélie et monsieur PERRIN Evan.

Ayant donné pouvoir : Madame FILATRE Renée à madame GUERIN Françoise, monsieur DESSA Julien à madame DESMARS Claire et madame PETIT Emmanuelle à madame GERNIGON Christèle.

DELIBERATION 2026/09/124 : SECURITE - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE POUR LA COMPETENXE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE.

Rapporteur : Patrick HAUPAS

CONTEXTE : *La Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) propose à la commune une convention d'assistance technique pour le suivi et l'amélioration de la défense extérieure contre l'incendie (DECI), notamment concernant les points d'eau incendie et leur conformité. Cette assistance sera réalisée sur commande et facturée selon un bordereau de prix unitaires annexé à la convention, pour une durée maximale de quatre ans.*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives à la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu la convention proposée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais relative à la réalisation d'un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie ;

Considérant la nécessité de disposer d'un diagnostic de la couverture du territoire communal en matière de défense extérieure contre l'incendie ;

Considérant l'intérêt de définir les aménagements nécessaires et de planifier les travaux visant à améliorer cette couverture

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

APPROUVE la convention.

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261029-D202609124-DE

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Lydie JAMIN

MAIRIE de PAIMPONT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35 (Ille-et-Vilaine)